



# CARTE FIDELITE – COLOR’I

## CONDITIONS GENERALES D’UTILISATION DU PROGRAMME DE FIDELITE

Le programme Carte de Fidélité est proposé par la Sarl LORMAC Enseigne Color’i pour son établissement situé 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY.

L’objectif du PROGRAMME FIDELITE est d’établir une relation privilégiée entre le POINT DE VENTE et les consommateurs clients de l’enseigne Color’i.

Toute adhésion au PROGRAMME FIDELITE entraîne l’acceptation pure et simple par le CLIENT des présentes conditions générales d’utilisation.

Les conditions générales en vigueur sont disponibles sur simple demande à l’accueil du POINT DE VENTE ou sur demande écrite à l’attention du Service Carte de fidélité Color’i 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY, ainsi que sur le site [www.artetloisirs.fr](http://www.artetloisirs.fr).

### 1.1. QU’EST-CE QUE LA CARTE DE FIDELITE ?

La carte de fidélité Color’i par le POINT DE VENTE au CLIENT (ci-après la CARTE DE FIDELITE) permet à son titulaire de bénéficier du PROGRAMME FIDELITE et dans ce cadre, de se voir accorder par le POINT DE VENTE des avantages cartes crédités sur sa CARTE DE FIDELITE en unités équivalents euros (ci-après «AVANTAGES CARTE»).

Ces AVANTAGES CARTE peuvent être uniquement cumulés dans les points de vente sous l’enseigne Color’i situé 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY.

Tout achat sur notre site internet ou dans un magasin partenaire ne donnera droit à aucun crédit fidélité.

### 1.2. MODALITES D’UTILISATION DE LA CARTE DE FIDELITE

#### • Comment obtenir des AVANTAGES CARTE ?

Les AVANTAGES CARTE sont accordés lors de l’achat de produits identifiés comme bénéficiant d’AVANTAGES CARTE ou dans le cadre d’opérations commerciales ponctuelles mises en œuvre par le POINT DE VENTE.

Les modalités d’obtention des AVANTAGES CARTE sont définies librement par le POINT DE VENTE.

Les modalités actuelles sont les suivantes :

Les prix bloqués identifiés par une étiquette jaune ou listés sur le panneau d'affichage au fond du magasin, les articles en promotion, et l'édition ne sont pas exigibles au programme fidélité.

Tout achat exigible au programme fidélité avec enregistrement sur le compte du client donne droit à des euros-points de fidélité représentant la valeur 1 euro = 10 points.

Le cumul de points donne droit à des bons d'achat suivants :

- 601 points à 800 points = 3 euros de bon d'achat
- 801 points à 1100 points = 5 euros de bon d'achat
- 1101 points à 1500 points = 9 euros de bon d'achat
- 1501 points à 2000 points = 14 euros de bon d'achat
- Au de-là de 2001 points = 20 euros de bon d'achat

Il pourra être demandé au CLIENT, à chaque utilisation de sa CARTE DE FIDELITE, de justifier de son identité.

A défaut de pouvoir en justifier, il pourra être refusé au CLIENT le bénéfice des AVANTAGES CARTE correspondants.

Les AVANTAGES CARTE ainsi crédités seront disponibles 24 heures après le passage en caisse.

• Comment connaître le solde de ses points fidélité ?

Le CLIENT peut consulter le solde de ses AVANTAGES CARTE disponible sur sa Carte de Fidélité sur les tickets de caisse émis par le POINT DE VENTE qui lui a délivré sa carte ou sur simple demande en caisse.

Le solde des points est remis à zéro à chaque utilisation et à chaque date anniversaire de la carte fidélité.

Le CLIENT doit veiller à ne pas perdre ses points à la date anniversaire, en aucun cas l'enseigne COLOR'I sera tenue responsable en cas de perte des points fidélité.

• Comment utiliser ses AVANTAGES CARTE ?

Les AVANTAGES CARTE cumulés par le CLIENT sur la CARTE DE FIDELITE peuvent être utilisés, sous forme de bons d'achat accordées par le POINT DE VENTE, lors d'achats ultérieurs dans le POINT DE VENTE.

Pour bénéficier de ces bons d'achat, le CLIENT doit présenter lors de son passage en caisse du POINT DE VENTE une pièce d'identité. En effet, seul le titulaire de la CARTE DE FIDELITE est autorisé à utiliser le solde disponible.

La Carte de Fidélité n'est en aucun cas une carte de paiement.

Les AVANTAGES CARTE ne peuvent donner lieu ni à une contre-valeur en numéraire, ni à un rendu en monnaie.

En cas de remboursement d'articles (y compris en carte cadeau), les points acquis concernant ces produits seront déduits du compte fidélité du Client. En fonction du

nombre de points sur la carte, le solde du compte fidélité pourra alors temporairement être inférieur à zéro.

En cas d'échange par le CLIENT d'un ou plusieurs produits ayant généré l'octroi d'AVANTAGES CARTE, le montant des AVANTAGES CARTE correspondant ne sera pas crédité une seconde fois.

Attention à chaque utilisation de l'avantage carte la totalité des points seront remis à zéro.

- Quel montant d'AVANTAGES CARTE le CLIENT peut-il créditer sur sa CARTE DE FIDELITE?

Le CLIENT peut créditer sur sa CARTE DE FIDELITE un montant maximum de 20 euros d'AVANTAGES CARTE.

### 1.3. COMMENT ADHERER AU PROGRAMME FIDELITE ?

- Qui peut adhérer au PROGRAMME FIDELITE?

Toute personne physique âgée de 18 ans et plus, sur simple demande auprès du POINT DE VENTE, peut adhérer au PROGRAMME FIDELITE.

L'adhésion au PROGRAMME FIDELITE est gratuite.

Le PROGRAMME FIDELITE est strictement réservé aux consommateurs personnes physiques pour une utilisation privée et à des fins non professionnelles. Toute autre utilisation sera considérée comme frauduleuse et conduira à la perte du bénéfice du PROGRAMME FIDELITE.

- Quelles sont les formalités ?

Pour adhérer au PROGRAMME FIDELITE, le CLIENT doit remplir un bulletin d'adhésion disponible dans le POINT DE VENTE. Les informations du bulletin d'adhésion qui ont un caractère obligatoire sont indispensables pour que le POINT DE VENTE valide l'adhésion du CLIENT au PROGRAMME FIDELITE.

Les informations facultatives permettent de proposer au CLIENT des offres adaptées à son profil.

Tout bulletin d'adhésion incomplet, erroné ou illisible ne sera pas pris en compte. Le CLIENT garantit l'exactitude, l'intégrité et la véracité des données et informations transmises lors de son adhésion au PROGRAMME FIDELITE.

La CARTE FIDELITE se présente sous forme dématérialisée. Le client doit donner son nom et prénom à chaque passage en caisse.

La carte est strictement personnelle et individuelle et ne peut en aucun cas être cédée, prêtée ni vendue à quiconque ou utilisée à d'autres fins que celles définies par la société LORMAC dans les présentes Conditions Générales.

- Que faire en cas de changement de ses coordonnées ?

En cas de changement de ses coordonnées personnelles, le CLIENT devra informer le POINT DE VENTE.

#### 1.4. COMMENT SONT UTILISEES LES DONNEES PERSONNELLES DU CLIENT?

Le PROGRAMME FIDELITE, proposé par le POINT DE VENTE au CLIENT, est la propriété de COLOR'I (SARL LORMAC, au capital de 20 000 euros, dont le siège social est situé au 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY).

La mise en place du PROGRAMME FIDELITE respecte les formalités préalables imposées par la réglementation de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Les données personnelles communiquées par le CLIENT via le bulletin d'adhésion pourront être utilisées par l'enseigne COLOR'I pour contacter le CLIENT dans le cadre du PROGRAMME FIDELITE ainsi que pour lui envoyer des informations et des offres. Le CLIENT peut exercer, à tout moment, ses droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression sur les informations le concernant et peut s'opposer, pour motif légitime, au traitement de ses données de la manière suivante:

- en écrivant au Service Carte de fidélité COLOR'I 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY
- en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : [colori.newsletter@gmail.com](mailto:colori.newsletter@gmail.com)

#### 1.5. RESPONSABILITE

Le POINT DE VENTE et/ou l'enseigne COLOR'I déclinent toute responsabilité, à l'égard du CLIENT, en cas de non-respect des présentes conditions générales d'utilisation.

Le POINT DE VENTE et/ou l'enseigne COLOR'I réservent le droit d'engager toute action, notamment judiciaire, qu'ils jugeraient utile en cas de déclaration erronée ou mensongère sur le bulletin d'adhésion, et/ou d'utilisation abusive ou frauduleuse de la CARTE DE FIDELITE.

Dans ces hypothèses, le CLIENT perdra le bénéfice du PROGRAMME FIDELITE et la totalité des avantages crédités sur sa CARTE DE FIDELITE seront supprimés.

#### 1.6. DIVERS

Les présentes conditions générales d'utilisation peuvent être modifiées à tout moment.

Le CLIENT en sera préalablement informé par communication des nouvelles conditions générales d'utilisation par tout moyen approprié (affichage en point de vente, prospectus, site internet, etc.).

Dans le cas où le POINT DE VENTE et/ou l'enseigne COLOR'I seraient plus en mesure d'assurer le bon fonctionnement du PROGRAMME FIDELITE, celui-ci pourrait être suspendu ou arrêté à tout moment. Une information en ce sens serait alors communiquée au CLIENT par tout moyen approprié.

En cas de cessation du PROGRAMME FIDELITE, les AVANTAGES CARTE crédités sur la CARTE DE FIDELITE du CLIENT pourront être utilisés pendant le délai qui sera indiqué par le POINT DE VENTE et/ou l'enseigne COLOR'I à l'issue duquel ils seront définitivement perdus.

# AVANTAGES PRIVILEGE – COLOR’I

## Conditions générales d’utilisation de l’avantage Privilège COLOR’I.

Vous êtes l’heureux bénéficiaire d’un avantage privilège.

L’avantage Privilège COLOR’I est **avantage personnelle, nominative et non cessible**. En utilisant cet avantage, vous reconnaissez l’exactitude des informations fournies à l’inscription. Elle est liée à votre statut ou votre activité (étudiant, artiste professionnel inscrit au registre de commerce, société inscrite au registre de commerce, membre d’une association partenaire de COLOR’I). Si votre statut ou activité venait à changer, vous vous engagez à nous informer immédiatement.

A chaque passage en caisse, vous vous engagez à nous présenter un justificatif de votre statut et de votre identité. Pour les sociétés et artistes professionnels vous devez nous communiquer votre numéro de SIRET.

L’avantage Privilège COLOR’I donne droit à des avantages exclusifs valables dans le magasin COLOR’I situé 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY, ou sur le site internet **[www.artetloisirs.fr](http://www.artetloisirs.fr)**. Lors de l’inscription, votre adresse mail vous est demandée. L’inscription au programme privilège vaut abonnement à la newsletter COLOR’I (voir ci-après l’article relatif aux données collectées).

## Avantage Privilège Etudiant

L’avantage Privilège Etudiant donne droit à une remise systématique de 20% sur les produits des gammes Beaux-Arts, Arts Graphiques et Papeterie. Cette remise n’est pas cumulable avec les soldes, promotions et les produits signalés par une pastille jaune ou affichés au fond du magasin, la librairie et les achats de cartes cadeaux. Lors de la rentrée scolaire (selon dates d’opérations affichées en magasin et sur le site [www.artetloisirs.fr](http://www.artetloisirs.fr)), ce taux de remise sera de 25% uniquement pour les étudiants en école d’art de France, Belgique et Luxembourg.

Vous êtes actuellement étudiant pour bénéficier de la remise de 20% vous devez présenter votre carte d’étudiant ainsi qu’une carte d’identité à chaque passage en caisse.

Les collégiens et lycéens n’entrant pas dans les catégories ci-dessus ne sont pas éligibles à la

carte privilège, exceptés les élèves des établissements professionnels, technologiques ou CFA dispensant ces formations.

## **Avantage Privilège Professeur**

La carte Privilège Professeur donne droit à une remise systématique de 10% sur les produits des gammes Beaux-Arts, Arts Graphiques et Papeterie.

Cette remise n'est pas cumulable avec les soldes, promotions et les produits signalés par une pastille jaune ou affichés au fond du magasin, la librairie et les achats de cartes cadeaux.

## **Avantage Privilège Artiste Professionnel**

L'avantage Privilège Artiste donne droit à une remise systématique de 15% sur les produits des gammes Beaux-Arts, Arts Graphiques et Papeterie. Cette remise n'est pas cumulable avec les soldes, promotions et les produits signalés par une pastille jaune ou affichés au fond du magasin, la librairie et les achats de cartes cadeaux. Elle est réservée aux artistes inscrits au registre des commerces et des sociétés avec un numéro de SIRET valide et la présentation d'une carte d'identité.

# **Avantage Privilège Club – COLOR'I**

## **Conditions générales d'utilisation de l'avantage Privilège Club COLOR'I.**

**Vous êtes l'heureux bénéficiaire d'un avantage Privilège Club COLOR'I.** L'avantage Privilège Club est un **avantage personnelle, nominative et non cessible.**

En utilisant cet avantage, vous reconnaissez l'exactitude des informations fournies à l'inscription. Elle est liée à votre statut ou votre activité (membre d'une association d'artistes professionnels partenaire de COLOR'I, membre d'une association d'artistes amateurs reconnue par COLOR'I). Si votre statut ou activité venait à changer, vous vous engagez à nous informer immédiatement.

A chaque passage en caisse, un justificatif de votre statut et de votre identité vous sera demandé.

L'avantage Privilège Club COLOR'I donne droit à des avantages exclusifs **valables uniquement dans le magasin COLOR'I – 15 Rue des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY.**

### **Les avantages Privilège Club COLOR'I :**

L'avantage Privilège Club COLOR'I donne droit à une remise systématique de 10% sur les produits de l'une des gammes suivantes en fonction du domaine d'activité de votre Club : Beaux-Arts / Arts Graphiques ou Loisirs Créatifs / Scrapbooking ou Encadrement, hors librairie et achat de cartes cadeaux. Cette remise n'est pas cumulable avec les soldes, promotions et les produits signalés par une pastille jaune ou affichés au fond du magasin, la librairie et les achats de cartes cadeaux. Lors de l'émission de votre Avantage Privilège Club COLOR'I, l'affectation à l'une de ces gammes de produits aura été effectuée. Si celle-ci ne correspondait pas à l'activité principale de votre Club, une affectation à une autre gamme de produits pourra exceptionnellement être effectuée sur demande écrite et signée du responsable de votre Club. La carte est réservée aux membres amateurs de Clubs Artistiques de France et de Belgique.

Vous êtes actuellement membre amateur d'un Club Artistique ?

Vous n'avez pas encore votre avantage Privilège Club COLOR'I ?

Rendez-vous à la caisse de votre magasin COLOR'I muni(e) de votre carte de membre valide pour l'année en cours (ou à défaut, de toute preuve pouvant justifier votre adhésion à un Club Artistique pour l'année en cours). Votre avantage Privilège Club COLOR'I vous sera activé gratuitement.

N'hésitez pas à nous contacter par mail [colori.commandes@gmail.com](mailto:colori.commandes@gmail.com) pour toute demande spécifique (par exemple : commande groupée, partenariats...).

## **La carte cadeau COLOR'I : l'art de faire plaisir**

Finis les anniversaires ou les Noël gâchés par un cadeau raté. Avec cette carte cadeau, faire plaisir est un jeu d'enfant. La carte cadeau de COLOR'I vous donne la possibilité, tout en choisissant le montant que vous souhaitez offrir, de permettre à son utilisateur d'acheter le ou les articles disponibles en ligne ou dans notre magasin COLOR'I 15, Rues des Tarbes 54270 ESSEY-LES-NANCY.

Valable un an, cette carte peut être utilisée en plusieurs fois. Elle donne accès à un large panel de choix : Beaux-Arts, Art graphique, Loisirs créatifs, Artisanat d'art, Éveil créatifs et Papeterie. Choisissez la carte cadeau qui vous plaît le plus !

